



**Bretagne Vivante sepnb**  
19 rue de Gouesnou  
29200 Brest  
tél. 02 98 49 07 18  
[www.bretagne-vivante.org](http://www.bretagne-vivante.org)

*Une voix pour la nature*

**Projet d'extension de la Réserve naturelle nationale d'Iroise**  
**Enquête publique / Contribution de Bretagne Vivante – SEPNB**  
27 juillet 2020

Bretagne Vivante est une association loi 1901 de protection de la nature créée en 1958 et reconnue d'utilité publique depuis 1988.

L'association connaît les problématiques de la réserve, dont elle a été gestionnaire, et continue d'apporter une importante contribution au travail de suivi scientifique mené en partenariat avec le Parc naturel marin d'Iroise.

Elle dispose d'une connaissance approfondie des enjeux de conservation en Bretagne et Loire-Atlantique, et en particulier pour l'Iroise.

Comme tous les membres siégeant au Conseil de gestion du PNMI, Bretagne Vivante a été associée de près, au projet d'extension de la réserve nationale. En outre, elle a pris activement part au processus de concertation publique mis en place à l'amont du projet. Elle s'est donc déjà largement exprimée à son sujet.

Considérant que l'importante démarche de concertation conduite, tant au sein du Conseil de gestion du Parc qu'en réunions publiques, a été satisfaisante et a permis de bâtir le compromis le plus acceptable en l'état actuel des choses dans le contexte local, elle soutient le projet d'extension de la Réserve naturelle nationale d'Iroise tel qu'il est présenté à l'enquête publique. Les enjeux majeurs ont été bien identifiés et analysés au regard des pressions afin de proposer un périmètre pertinent en milieu terrestre et sur la zone d'estran.

L'extension de la réserve nationale ne peut que renforcer la notoriété et l'attractivité de l'archipel de Molène et de l'Iroise à tous points de vue. Mais grâce à une meilleure régulation de l'accès aux sites très sensibles (nidification, repos...), l'extension favorisera une meilleure protection de la faune terrestre et marine, et notamment d'espèces emblématiques aujourd'hui plus ou moins menacées par un ensemble de pressions.

Au delà du strict aspect de conservation du patrimoine naturel, qui ressort très clairement du dossier soumis à l'enquête, permettre à ces espèces de se renforcer accroîtra leurs populations et la probabilité de les rencontrer et de les observer plus fréquemment dans l'ensemble de l'Archipel, y compris en des lieux fréquentés de manière usuelle pour la promenade, la pêche, etc., et même jusqu'en des lieux habités du littoral (par exemple dans et autour des ports, à commencer par celui de Molène).

Cela représente une aménité supplémentaire en termes de cadre de vie et un enrichissement du patrimoine culturel des îles, tant pour les habitants que pour les visiteurs.

Aussi, dans un archipel de qualité biologique et paysagère exceptionnelle, l'extension de la réserve représente assurément un enjeu social et économique majeur, une authentique valeur ajoutée durable. Elle viendra consolider les acquis déjà obtenus grâce à la coopération de la grande majorité des acteurs. Ce sera un atout de long terme essentiel, dans l'optique d'une valorisation maîtrisée que souhaite la majorité des habitants.